



IAATO PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES POUR L'OBSERVATION DES OISEAUX

CODE GENERAL DE CONDUITE POUR L'OBSERVATION DES OISEAUX SUR TERRE, SUR LA GLACE OU SUR L'EAU

- N'utilisez pas de navires, de petites embarcations¹ ou d'autres moyens de transport susceptibles de perturber la faune sauvage, que ce soit sur terre, sur la glace, en mer ou dans les airs.
- Ne faites pas de mouvements brusques et réduisez le bruit au minimum.
- Si vous observez un changement dans le comportement de l'oiseau, éloignez-vous lentement. Il peut s'agir d'un signe de dérangement.
- Laissez toujours la priorité aux animaux.
- Ne nourrissez jamais les animaux sauvages.
- N'encouragez jamais les interactions, ne touchez pas les animaux sauvages et ne les laissez pas vous toucher.
- Suivez toujours les procédures de biosécurité appropriées pour les vêtements, les chaussures et l'équipement.
- Le chumming (utilisation de poisson ou d'huile de poisson) ne doit en aucun cas être pratiqué pour attirer les oiseaux.

DISTANCES D'APPROCHE RECOMMANDÉES

La distance minimale par rapport aux oiseaux sur terre ou sur glace est d'au moins 5 mètres/15 pieds²

Les distances d'approche et d'observation prescrites doivent être respectées, en supposant que les animaux ne montrent aucun signe de perturbation du fait de votre présence. Sachez que votre permis/autorisation peut exiger le respect d'une distance plus importante. Les interactions plus étroites ne doivent être dictées que par les animaux.

Espèce et/ou stade de vie	Distance minimale à respecter (m/pieds)
Oiseaux marins nicheurs	5 m/15 pieds
Pétrels géants du Sud en période de nidification	25 m/75 pieds
Nidification des albatros	10 m/30 pieds
Albatros exposés	25 m/75 pieds
Manchots en mue (individus et groupes)	5 m/15 pieds

OBSERVATION DES OISEAUX SUR LE RIVAGE



- Si vous observez un changement dans le comportement de l'oiseau, éloignez-vous lentement.
- Évitez de bloquer les chemins des manchots et les points d'entrée et de sortie de l'eau. Coordonnez-vous avec les autres personnes présentes dans la zone.
- Lorsque vous débarquez dans la neige et la glace, évitez de faire des trous de poteau qui peuvent piéger les manchots. Essayez de maintenir la même trajectoire dans la neige. Si vous faites des trous, remplissez-les avec soin ou élargissez-les et/ou inclinez-les.
- Restez à l'écart des colonies et observez-les à une distance de sécurité.
- Faites attention aux touffes d'herbe où les oiseaux peuvent nicher.
- Les animaux curieux, en particulier les pingouins, peuvent s'approcher de vous. Maintenez la distance minimale requise (au moins 5 mètres). Soyez prêt à reculer lentement après avoir vérifié derrière vous.
- Si un oiseau se met à piquer du nez, il est possible qu'il protège ses petits ou son nid. Revenez sur vos pas dans la direction où vous vous êtes approché. Faites attention aux œufs et aux jeunes qui peuvent être cachés.
- Ne dérangez jamais la faune ou la flore pour prendre de meilleures photos. Le flash photographique ne doit en aucun cas être utilisé.
- N'utilisez pas de "perches à selfie" ou d'autres équipements pour vous approcher.

WWW.IAATO.ORG

CONCENTRATIONS D'OISEAUX SUR L'EAU

Des concentrations d'oiseaux marins peuvent parfois être observées en mer, par exemple des radeaux d'oiseaux se nourrissant à la surface, plongeant, ou simplement se reposant ou se baignant.

- Restez en marge de ces concentrations et évitez de les déranger.
- Les navires et les yachts doivent rester à une distance d'au moins 100 mètres.
- Les petits bateaux et les embarcations à propulsion humaine doivent rester à une distance d'au moins 30 mètres.

OISEAUX SUR LA GLACE FLOTTANTE



Les oiseaux utilisent souvent la glace flottante pour se reposer ou pour éviter les prédateurs.

- Les navires et les yachts doivent rester à au moins 100 mètres des concentrations d'oiseaux sur la glace flottante.
- Les petits bateaux et les embarcations à propulsion humaine doivent rester à une distance d'au moins 5 à 15 mètres des oiseaux sur la glace.

PINGOUINS ATERRISSANT DANS DE PETITS BATEAUX

Il arrive que des manchots atterrissent dans de petits bateaux et se retrouvent piégés. Les occupants doivent, dans ce cas, rester silencieux et attendre que le manchot retrouve son chemin et retourne dans l'eau. Il n'est habituellement pas nécessaire de l'aider. Dans le cas où une assistance est nécessaire, votre personnel suivra les procédures.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document complet sur les procédures opérationnelles de l'IAATO pour l'observation des oiseaux.

¹Dans le cadre de ce document, les petites embarcations sont définies comme des bateaux pneumatiques de type Zodiac, tels que les bateaux pneumatiques à coque rigide ou semi-rigide, ou tout autre petit bateau de débarquement similaire utilisé pour l'interaction avec le rivage

²Directives générales pour les visiteurs de l'Antarctique, Résolution 4 (2021) de la réunion consultative du Traité sur l'Antarctique, Annexe 1

